VILLE
DE
PENMARC'H
FINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212901581-20260225-D202636-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 25 FEVRIER 2026

N° Acte : **2026-Délib-36-CM 25/02/2026**	Classification **: 3.5 Autres actes de gestion du domaine public**

N^bre de Conseillers en exercice : 29

N^bre de Conseillers présents ou représentés : 25

***Objet* : Dénomination du club house du stade communal mis à disposition des Cormorans : « Jean-Pierre LE BRUN »**

L'An deux mil vingt-six le vingt-cinq du mois de février à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de PENMARC'H, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul STANZEL, Maire.

Etaient absents : M. Erwan SEZNEC (procuration à Mme Jocelyne LE RHUN) ; Mme Sandrine ROBIN-MIOSSEC ; M. Thomas JONCOUR ; M. Fabrice FABRIANO ; M. Yves CAPITAINE ; M. Raynald TANTER (procuration à M. Éric RAPHALEN) et Mme Marie-Claire DUPONT (procuration à Mme Karine TANNEAU COSQUÉRIC).

Secrétaire : Mme Estelle GUICHAOUA.

Monsieur Jean-Pierre LE BRUN, figure reconnue de la vie associative de Penmarc'h, s'est particulièrement illustré par son engagement constant et bénévole au sein du club des Cormorans. Durant 39 années, il a œuvré en tant que Président avec dévouement au développement de cette association sportive, contribuant activement à sa structuration, à son rayonnement local et à la transmission des valeurs de convivialité, de solidarité et d'esprit d'équipe qui la caractérisent.

Par sa disponibilité, son sens du collectif et son attachement profond à la commune, il a su fédérer autour de lui les licenciés, bénévoles et partenaires du club. Son engagement auprès des jeunes générations a fait du club un véritable lieu d'apprentissage citoyen, favorisant la responsabilité, le respect et le vivre-ensemble.

Son action a permis de faire du club house un espace vivant, favorisant les échanges, la convivialité et le lien intergénérationnel.

Suite au décès récent de Monsieur Jean-Pierre LE BRUN, la commune de Penmarc'h souhaite lui rendre hommage en donnant son nom au club house du stade communal, mis à disposition des Cormorans. Cette démarche, réalisée avec l'accord de sa famille, s'inscrit dans une volonté de reconnaissance et de valorisation de l'engagement associatif local et de celles et ceux qui le font vivre.

Vu l'avis favorable de la commission *« Finances, travaux et vie économique »* du mardi 10 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité, DÉCIDE :**

DE NOMMER le club house du stade communal, mis à disposition des Cormorans, « Jean-Pierre LE BRUN ».

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Jean-Paul STANZEL

La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification